

Paris, le 29 janvier 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Consommateurs Coopérateurs sont bien sûr très sensibles au mouvement actuel de protestation des agriculteurs, en France et en Europe.

Si nous sommes des distributeurs intervenant dans un secteur très concurrentiel dans lequel la recherche du prix le plus bas prime avant tout, nous rappelons que l'histoire et la nature même des Coopératives de Consommateurs est de réaliser un compromis permanent entre les aspirations des différentes parties : agriculteurs, industriels, salariés des magasins et consommateurs qui payent l'addition et profitent d'un choix large et de qualité. **Dans le cadre d'un marché, le juste prix n'est jamais simple à trouver et sans cesse remis en cause.**

Il est cependant des responsabilités qui vont de pair avec notre système d'économie de marché et il nous importe que chacun puisse les prendre en compte, faute de quoi nous vivons dans un monde chaotique. Rappelons ces responsabilités essentielles pour un monde plus juste.

D'abord et avant tout, c'est le devoir des politiques qui, au niveau européen, doivent mettre la responsabilité des acteurs au même niveau que le principe de libre-concurrence. Ainsi et très concrètement, le Préambule du projet de Constitution pour l'Europe de 2004 (non validé comme chacun sait) prévoyait :

... « ASSURÉS que, «Unie dans la diversité», l'Europe leur offre les meilleures chances de poursuivre, dans le respect des droits de chacun et dans la conscience de leurs responsabilités à l'égard des générations futures et de la planète, la grande aventure qui en fait un espace privilégié de l'espérance humaine; ... ».

Il n'est pas anodin de constater que dans le Traité de Lisbonne qui tient lieu de texte Constitutionnel par défaut, **cette phrase forte soit l'une des seules à ne pas avoir été reprise** mais diluée dans de nombreuses considérations sans guère de portée. Comment alors s'étonner qu'il faille crise sur crise pour trouver des remèdes de fortune pour pallier les lacunes d'un système libéral qui a nécessairement besoin de règles claires pour être accepté ? Au nombre de ces règles, celles fixant les justes contreparties à l'ouverture des marchés, ceux des produits agricoles dans le cas actuel. Ou encore celles compensant les efforts environnementaux exigés. En l'occurrence, **l'U.E. à travers la PAC ou le Green Deal propose force normes mais reste muette sur la conséquence de ces décisions sur les prix**, dont le prix final pour le consommateur, forcément plus élevé. **Ces conséquences doivent être évaluées et prises en compte en même temps que les mesures elles-mêmes.**

Ensuite celle des producteurs qui doivent respecter les règles fixées « dans l'intérêt des générations futures et de la planète », étant entendu que les générations futures englobent l'actuelle qui ne peut être sacrifiée sans raison.

Celle aussi des distributeurs qui doivent mettre en œuvre les meilleures pratiques pour offrir partout, choix, qualité et prix ajusté sans compromettre leur avenir ni celui de leurs équipes.

Enfin, celle des consommateurs qui savent bien que les gains momentanés procurés par un prix « injustement bas » ne peuvent être durables.

Un discours constructif pour bâtir les conditions de sortie de cette Nième crise doit nécessairement s'appuyer sur ces rappels des responsabilités de chacun, en France comme dans l'Union Européenne.

C'est l'une des missions de la FNCC et des consommateurs-coopérateurs que de le dire.

La FNCC regroupe les Coopératives de Consommateurs : 300 magasins de toutes tailles qui appartiennent à leurs clients, 4 200 salariés et 1,2 milliard d'euros de CA.

Loïc Pelletier

Président de la FNCC

Contact : Loïc Pelletier – Président

l.pelletier@fncc.coop

Olivier Mugnier - Secrétaire Général

o.mugnier@fncc.coop